

**SOCIETE IVOIRIENNE DES TABACS**

**(SITAB)**

**Société Anonyme avec Conseil d'Administration**

**au capital de 4 488 750 000 F CFA**

**Siège Social : BOUAKE BP 607**

**RCCM BOUAKE : n°73**

**AVIS DE CONVOCATION**

Mesdames et Messieurs les Actionnaires de la **SOCIETE IVOIRIENNE DES TABACS (SITAB)** sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le **jeudi 12 mars 2009 à 11 heures 00 GMT à ABIDJAN, au Palais de la Culture de Treichville (Salle KODJO EBOUCLE)**, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2008 et approbation des comptes dudit exercice.
2. Lecture et approbation du rapport spécial des Commissaires aux Comptes.
3. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2008.
4. Fixation des indemnités de fonction du Conseil d'Administration pour l'exercice 2009.
5. Fin de mandat de deux Administrateurs - Proposition de renouvellement.
6. Pouvoirs à conférer.

Les propriétaires d'actions seront admis à l'Assemblée sur justification de leur identité et à condition que le transfert à leur nom de leurs actions ait été effectué cinq (05) jours au moins avant l'Assemblée.

Les pouvoirs des mandataires devront être déposés à l'Assemblée, en entrant en séance, ou adressés à la **SITAB - DIRECTION GENERALE - 01 BP 724 ABIDJAN 01**.

Les Actionnaires sont informés que les documents prescrits par la loi et les statuts sont tenus à leur disposition à l'adresse ci-dessus, pendant les quinze (15) jours qui précèdent la date de l'Assemblée.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**